



SANTÉ

# COVID-19 : Campagne de dépistage à Guérande, le jeudi 3 mars 2022

Une opération de dépistage est organisée jeudi 3 mars de 10h à 17h45 au complexe sportif de Kerbiniou.

*Publié le 24 février 2022*

Les données épidémiologiques montrent une circulation plus importante de la COVID-19 à Guérande (le taux d'incidence à 1 060 et taux de positivité à 33.3%). Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Ville de Guérande ont décidé d'agir au plus vite en lançant une campagne de dépistage sur ce secteur. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Ville de Guérande **invitent fortement les habitants à se faire dépister.**

Cette opération permet de **diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19** (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignoraient. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celle des variants.

**Le dépistage est gratuit et sans rendez-vous, sans ordonnance.**

Cette campagne **s'adresse à l'ensemble des habitants de Guérande** et prévoit un dépistage par **tests antigéniques**. Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

**Les informations pratiques pour se faire dépister**

- **Jeudi 3 mars 2022, de 10h à 17h45**
- **Salle Polyvalente Complexe Sportif Kerbiniou, 20 Avenue Gustave-Flaubert, à Guérande**
- Sans rendez-vous
- Pas besoin d'ordonnance pour s'y rendre
- Prévoir sa carte d'identité, sa carte vitale et un masque

**Une campagne coordonnée entre l'ARS et la Ville de Guérande**

L'ARS a acté la tenue de cette campagne de dépistage. Elle missionne les équipes de médiateurs de lutte anti-covid de l'Association Secours et Assistance Médicale. Ces dernières assureront :

- Le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques pour la détection du SARS-Cov2 ;
- La délivrance de messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières ;
- La collecte des informations relatives aux contacts infectés afin de réaliser le contact-tracing ;
- Le prélèvement RT-PCR peut-être pratiquer pour des situations particulières.

La Ville de Guérande s'occupe de sa mise en œuvre logistique : mise à disposition de la salle et matériel.

Un travail est par ailleurs mené par la Ville pour informer et inviter les habitants à se faire dépister

### **Avec le développement des variants, une vigilance renforcée est nécessaire**

Les variants de la Covid-19 sont réputés plus contagieux. Leur développement exige une vigilance renforcée de chacun et notamment le **respect strict des gestes barrières**, ainsi que la limitation – autant que possible – des rassemblements familiaux ou amicaux.



**HOTEL DE VILLE**  
7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

**HORAIRES :**  
Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h